

Séance du 6 avril 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 31 mars 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, M. Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart, M. Salanne à Mme Durruty, Mme Taieb à Mme Castel, Mme Candillier à M. Arcouet, M. Laiguillon à M. Salducci, Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa.

EXCUSES : M. Boutonnet.

SECRETAIRE : Mme Belbaraka.

Mme Bisauta présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE – Mise en place de ruchers pédagogiques dans le cadre du projet Abeille.

Depuis un an, la Ville de Bayonne co-construit avec de nombreux partenaires un projet autour de l'abeille, dont l'objectif est de sensibiliser le grand public à la nécessité de les préserver, d'agir en adoptant des pratiques responsables et accueillantes vis-à-vis de la biodiversité, et de faire agir.

Ce projet, qui se déroulera du 25 mai au 14 juillet 2017, fera découvrir au grand public le monde des abeilles, sous différents aspects : écologique, culturel, pédagogique, patrimonial, biodiversité, économique.

L'élément central de ce projet, autour duquel s'articuleront l'ensemble des manifestations, est l'exposition des 65 photos d'Eric Tourneret sur différents sites : la Poterne, jardin botanique, rue Ste Catherine, et Muséum d'Histoire Naturelle.

Parmi les autres animations proposées, on peut citer la tenue d'une conférence grand public par Marc Dufumier, ingénieur agronome et enseignant chercheur à AgroParisTech et l'installation de trois ruchers pédagogiques.

Les ruchers pédagogiques se situeront à Balichon, dans le parc de Caradoc et au Séqué (pour ce dernier, le projet est en cours de finalisation). Les ruchers de Balichon et de Caradoc se composeront chacun de trois ruches, pour lesquels deux conventions de partenariat tripartites sont prévues, organisant la gestion technique et pédagogique de cet événement : l'une avec Artpiculture et la MVC Balichon-Centre-Ville (pour Balichon) et l'autre avec Artpiculture et l'association Graines de Liberté (pour Caradoc).

Le rucher de Balichon sera installé sur un terrain appartenant à HSA (parcelle n° BN31) d'une surface de 63 m². Il sera entouré de palissades de 2m de hauteur, conformément à la réglementation dans la mesure où le rucher se situe à moins de 20m des habitations de tiers. Pour ce faire, une convention de mise à disposition gracieuse des terrains pour l'installation du rucher de Balichon entre la Ville et HSA est proposée. Le rucher de Caradoc sera installé quant à lui sur des terrains appartenant à la Ville.

Après en avoir débattu, il est demandé au conseil municipal :

- d'accorder une subvention de 4 000 euros à l'association Artpiculture, pour la gestion technique et pédagogique des ruchers de Balichon et de Caradoc ;
- d'approuver les termes de la convention tripartite avec l'association Artpiculture et la MVC Balichon-Centre-Ville et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ;
- d'approuver les termes de la convention tripartite avec l'association Artpiculture et l'association Graines de Liberté et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ;
- d'approuver les termes de la convention de mise à disposition gracieuse de terrain avec HSA et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ;
- de rembourser les frais de déplacements (repas, trajet, hébergement) du conférencier Marc Dufumier (en plus du paiement de sa prestation qui s'élève à 300 euros) ainsi que du photographe Eric Tourneret.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint